

**Arrêtés ministériels autorisant l'enregistrement  
d'armoiries de personne physique en Communauté  
française**

**A.M. 10-11-2015**

**M.B. 11-01-2016**

La Ministre de la Culture, par arrêtés ministériels du 10 novembre 2015 a accordé, conformément à l'arrêté du 14 octobre 2010, l'enregistrement de cinq armoiries de personne physique ou d'association familiale dont la liste suit :

102. <sup>(1)</sup> M. PETERS, Manfred, né à Crombach le 18 juillet 1943 : d'azur au livre ouvert d'or, la page dextre chargée d'une quintefeuille, la page senestre chargée d'une fleur de lys le tout d'azur, accompagné en pointe d'une gerbe de blé de 7 épis d'or. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins d'azur et d'or. Cimier : un livre fermé d'azur à la tranche d'or, chargé d'une tête de lion arrachée, couronnée du même. Devise : CIVIS MUNDI SUM, en lettres d'or sur un listel d'azur. Dévolution : Pour lui-même, et ses descendants porteurs du nom, ainsi que pour tous les descendants porteurs du nom issus de ses parents Alex PETERS (1900-1962) et Margaretha WIESEMES (1902-1963), qui le souhaitent;

103. M. BERNARD, Jean, né à Uccle le 10 juillet 1956 : gironné de douze pièces de sable et d'argent, au tourteau de sable chargé d'un tournesol feuillé de deux pièces d'or. L'écu surmonté d'un heaume de tournoi d'argent, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins de sable et d'argent. Cimier : un ours issant au naturel. Devise : CURIOSIS OCULIS en lettres de sable sur un listel d'argent. Dévolution : Pour lui-même, et ses descendants porteurs du nom.

104. M. VAN VYVE, Alain, né à Anvers le 11 octobre 1960 : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles à six rais du même. L'écu sommé d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins d'azur et d'argent. Cimier : une étoile de l'écu. Devise : VIVE UT VIVAS en lettres d'azur sur un listel d'argent. Dévolution : Pour lui-même et ses descendants porteurs du nom ainsi que pour tous les descendants porteurs du nom issus de Louis van Vyve (1579-1647) et de Adrienne Stoet († 1615), qui le souhaitent.

105. M. DEPLANCKE, Michaël, né à Verviers le 2 février 1989 : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux glands renversés et tigés, anglé d'un fil à plomb du même, à la bordure d'or chargée de huit croix ancrées d'azur. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché d'azur, aux bourrelet et lambrequins d'azur et d'or. Cimier : une croix ancrée d'or. Devise : MELIUS ET MAGIS en lettres d'azur sur un listel d'or. Dévolution : Pour lui-même et ses descendants porteurs du nom.



106. M. LAMIN BUSSCHOTS, Marcos, né à Mexico le 31 juillet 1978 : d'azur à une jumelle ondée d'argent haussée, accompagnée en chef de deux roses et en pointe d'une main dextre appaumée issante d'un vol d'aigle mexicaine, le tout d'or. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins d'azur et d'or. Cimier : une croix de Saint André d'or. Devise : IN MANU DEI en lettres d'argent sur un listel d'azur. Dévolution : Pour lui-même et ses descendants porteurs du nom.

Note

(1) La demande de publication précédente arrêta la numérotation à 101.

